

Pourquoi (encore) installer une ruche en milieu urbain ?

Suivant les sources^{1,2}, il y aurait entre 1500 et 2000 ruches dans Paris intramuros et plusieurs dizaines de milliers en Île-de-France³ faisant de cette région une de celle avec la plus forte densité d'élevages d'abeilles domestiques.

Le succès de l'apiculture repose en grande partie sur la production de miel bien sûr, mais aussi la popularité des abeilles domestiques et le caractère pédagogique de cette activité. Enfin, on peut lire ça et là qu'installer une ruche est en soit une « action favorable à la biodiversité »⁴. Cet argument est particulièrement contestable voire faux s'il n'est pas contextualisé.

De quoi exactement souffre « la biodiversité » ?

La biodiversité, c'est-à-dire le monde vivant, dépérit littéralement⁵. En cause, ont été identifiés des facteurs d'origine anthropique, tels que la surexploitation des ressources naturelles, la pollution ou encore la modification des pratiques. Ces causes ont pour origine un développement exponentiel des activités humaines. Ce développement sans considération pour le vivant est notamment rendu possible par la distance et le désintérêt des sociétés modernes vis-à-vis de ce même vivant. *En conséquence, il est fondamental de mettre en contact et d'éduquer chacun au monde vivant.*

Installer des ruches est favorable à la biodiversité.

Les abeilles domestiques sont des insectes sociaux. Observer leur mode de vie, en prendre soin et bénéficier de leur caractère mellifère permet de **créer de l'empathie pour le monde vivant**, et en particulier celui des insectes et autres invertébrés. C'est en soit un processus de reconnexion au vivant, particulièrement fertile et pédagogique lorsqu'il a lieu auprès de futurs citoyens et dans un contexte d'enseignement.

Installer des ruches est défavorable à la biodiversité.

Les abeilles domestiques, entretenues, logées, nourries et soignées restent néanmoins dépendantes des ressources en pollen et en nectar disponibles les milieux environnants leur ruche. Ces deux mêmes ressources sont également indispensables à plusieurs milliers d'autres espèces d'invertébrés. Des éléments tangibles suggèrent que l'apiculture, parce qu'il s'agit d'un élevage de main d'homme, entre en **compétition avec la communauté d'insectes floricoles au détriment de ces derniers**^{6,7,8}.

¹ <https://www.paris.fr/pages/paris-se-mobilise-pour-les-abeilles-3488#:~:text=du%20Paris%20durable.-,Le%20d%C3%A9veloppement%20des%20ruches%20%C3%A0%20Paris,install%C3%A9es%20sur%20le%20territoire%20parisien.>

² <https://www.happyculteur.co/installer-des-ruches-a-paris-est-ce-encore-une-bonne-idee/>

³ https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2020_06_conjoncture_agricole_Ile-de-France_juin_2020_DEF_cle4e6fe1.pdf

⁴ <https://www.lesjardinsdegally.com/metier/entretenir/biodiversite-et-ruches-en-entreprise>

⁵ https://ipbes.net/sites/default/files/2020-02/ipbes_global_assessment_report_summary_for_policymakers_fr.pdf

⁶ <https://www.inrae.fr/actualites/concurrence-alimentaire-entre-abeilles-sauvages-domestiques>

⁷ <https://royalsocietypublishing.org/doi/10.1098/rspb.2016.1641>

⁸ <https://www.science.org/doi/10.1126/science.aar2269>

Que faire ?

Hors d'un cadre pédagogique, il ne faut pas installer de ruches supplémentaires au prétexte de « favoriser la biodiversité ». C'est faux. Le seul argument valable est la production de miel, une activité à laisser autant que possible aux apiculteurs professionnels. S'il s'agit de favoriser la biodiversité, se tourner par exemple vers les activités à conduire en parallèle d'une ruche pédagogique listées ci-dessous.

Dans un cadre pédagogique, il faut installer une ruche, une seule et sous conditions d'accompagnement pédagogique, si possible vitrée pour permettre l'observation des abeilles. Cette ruche permettra de familiariser aux insectes, à leur biologie et à leur écologie si particulières (génétique des insectes sociaux, exploitation des ressources, essaimage, production de miel, de cire et de propolis, maladies et parasites, prédateurs, cycle de vie, ...). *Si possible, déplacer une ruche déjà installée ailleurs mais n'ayant aucun rôle pédagogique plutôt que d'en installer une nouvelle.*

En parallèle, créer les conditions favorables aux insectes, pollinisateurs ou non : planter et entretenir des plantes pollinifères et nectarifères, y compris potagères et fruitières, laisser des zones en friches, poser des dispositifs favorables aux insectes (nichoirs à bourdons et hôtels à insectes). Idéalement, disposer ces éléments à diverses distances de la ruche et **mettre un place un suivi** afin d'observer les effets de cette dernière sur les populations d'insectes sauvages.

Conclusion

Si la vocation d'une ruche est pédagogique et si les moyens le permettent (accompagnement par un apiculteur, possibilité de réaliser les éléments et les activités connexes proposées), ne pas hésiter à le faire. S'il s'agit de laisser croire que c'est une action favorable à la biodiversité sans aucune plus-value pédagogique, ne pas le faire⁹.

⁹ <https://www.science.org/doi/10.1126/science.aar2269>